

# Regonflé, le BTP s'inquiète de la suite des événements

**BTP**

**Si le secteur s'en sort mieux que prévu cette année, la confédération des artisans du bâtiment dénonce les bugs des aides à la rénovation énergétique et les travaux publics prédisent un premier semestre 2021 catastrophique.**

**Myriam Chauvot**  
mchauvot@lesechos.fr

Le BTP s'en sort moins mal que prévu cette année, mais s'alarme tout de même de la suite des événements. Les fédérations des travaux publics (FNTP) et du bâtiment (FFB) avaient déjà indiqué anticiper un recul d'activité de l'ordre de 15 % en 2020. Mais, jeudi, la confédération des artisans du bâtiment (Capeb) a annoncé prendre pour hypothèse un recul d'activité limité à 9 % cette année. Quant au niveau de l'emploi en fin d'année, « nos prévisions, faites au cours du 2<sup>e</sup> trimestre, de 15.000 à 30.000 emplois perdus sont aujourd'hui ramenées à 2.000 voire 3.000 emplois perdus », indique la Capeb.

Au troisième trimestre, l'activité des artisans a progressé de 0,5 % sur un an, après -24 % au deuxième trimestre, estime la Capeb. Il n'y a guère qu'en Ile-de-France et en PACA que l'activité est en berne

(-1 %). Les travaux dans l'ancien ont retrouvé leur niveau du troisième trimestre 2019 et sont même supérieurs de 0,5 % en rénovation énergétique, tandis que la construction neuve affiche +1 % au troisième trimestre sur un an.

## Aides payées tard

Pour 2021, les motifs d'inquiétude s'amoncellent et le plan de relance ne rassure pas, ses effets risquant d'être trop tardifs. Ainsi, il alloue deux milliards sur deux ans aux aides à la rénovation énergétique pour les particuliers. Mais Maprimerenov' reste trop bureaucratique selon les artisans et nombre d'entre eux préfèrent s'en passer et proposer à la place une ristourne à leurs clients.

A son lancement, Maprimerenov' devait être payée sous trois semaines. « Dans les faits, ça prend plusieurs mois. En septembre il y avait 25.000 demandes de paiement pour 6.000 paiements. De même, les certificats d'économies d'énergie (CEE) ont au moins six mois de retard de paiement », détaille le patron de la Capeb, Jean-Christophe Repon.

Par ailleurs, pour que les travaux soient éligibles à la prime, les artisans doivent avoir un label RGE (reconnu garant de l'environnement). « Il faut choisir les domaines de travaux pour lesquels on demande le label et comme il y a des audits réguliers payants par domaine, l'addition monte vite », souligne Jean-Christophe Repon. Il y a par exemple six domaines possibles

pour un chauffagiste (gaz, pompe à chaleur, bois, etc.) et « alors qu'il faudrait simplifier le label RGE, il va au contraire passer en janvier de 12 à 19 domaines ! » peste-t-il.

Signe du malaise, le nombre de labellisés RGE a chuté de 19.500 en trois ans et n'était plus que de 47.000 mi-2020. Mais la ministre du Logement Emmanuelle Wargon reste confiante, indiquant viser 500.000 Maprimerenov' payées en 2021 (et 150.000 cette année).

## Chute des appels d'offres

La FFB, elle, s'inquiète de la lenteur de l'instruction des demandes de permis de construire, et demande leur dématérialisation pour accélérer le processus. Aujourd'hui, il faut parfois plus de temps pour obtenir un permis que pour construire certains bâtiments. Que le plan de relance prévoit cinq milliards d'euros d'aides pour rénover les bâtiments publics ne rassure donc pas, nul ne sachant quand arrivera la commande publique.

C'est aussi le problème des travaux publics. « Dans les collectivités locales, le télétravail ralentit énormément la sortie des appels d'offres », alerte Bruno Cavagné, le patron de la FNTP. Les travaux publics dépendent des commandes des collectivités locales. Or aujourd'hui, « le nombre d'appels d'offres a chuté de 35 %, voire 45 % dans certains secteurs, et des entrepreneurs de l'Isère me disent qu'à la fin du mois ils n'auront plus rien à faire, poursuit-il. Il y a un affolement général, le premier semestre 2021 va être catastrophique ! » ■

LES ECHOS

du 19/10/2020